

Plan de ZONAGE

APPROBATION

Ser: 1P1005 Chèque Arrivé code Banque Institut Financie Arrivage : VED Arrivage : Chèque Chèque Interne Interact Interact Interact Interact Interact Interact Interact	Modifications	
	N° de planche	Indice
	8	A
	N° de dossier	B
	Date	C
	11/02/2016	D
	Echelle	E
	1/2500	F
12/02/2016 12/02/2016 12/02/2016 12/02/2016 12/02/2016 12/02/2016 12/02/2016	Décl par : AT	G
	Vérif par : AT	H
	Nature Modifications :	I
		J

Zone urbain

■ Ua : Zone d'habitat groupé, ancien et traditionnel
 ■ Ub : Zone urbaine récente à vocation mixte
 ■ Uc : Zone urbaine récente de densité moindre
 ■ Ue : Zone urbaine d'équipement public et de loisirs
 ■ Ui : Zone urbaine d'activité industrielle et artisanale
 ■ Uba : Zone urbaine récente à vocation mixte, essentiellement collectif

Zone agricole

- Ah : Zone agricole
- Ah2 : Zone agricole habitée
- Ap : Zone agricole protégée où aucune construction n'est autorisée
- As : Zone agricole support du domaine skiable (de platet et de fond)
- Adh : Zone agricole accueillant des zones humides et tourbières
- Azh : Zone agricole support au domaine skiable, accueillant des zones humides et tourbières
- Apzh : Zone agricole protégée où aucune construction n'est autorisée et accueillant des zones humides et tourbières

Zone naturelle

- N : Zone naturelle
- Nhp : Zone naturelle habitée d'intérêt patrimonial
- Np : Zone naturelle protégée
- Nh : Zone naturelle support du domaine skiable
- Nhpz : Zone naturelle support au domaine skiable, accueillant des zones humides et tourbières
- Nzh : Zone naturelle accueillant des zones humides et tourbières
- Nz : Zone naturelle de loisirs
- Npzh : Zone naturelle protégée accueillant des zones humides et tourbières

----- Contour de zone

Autre éléments du zonage

 Emplacement réservé

 Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation

Zone soumise à des conditions particulières au

RN90 et zone de bruy.

 Chalet d'alpage Restaurant d'altitude

● Bâtiment agricole

⌘ Secteur concerné par un périmètre de protection de c

≡ Réserve de biodiversité repérés par le SCOT

 Limite communale

■ Parcelle cadastrale
■ Bâtiment dur

■ Bâtiment léger
■ Bâtiment non cadastré

Édition du 10/02/2018
Référence dossier : 2013_018
Référence plan : 01.indd 25000

Savoie Informatique



44 rue Ch...
73000 CH...

မှတ်ချက်

